

## **Entente spécifique pour la persévérance et la réussite scolaires et les cheminements en science et en technologie dans la région de la Capitale-Nationale**

### **LISTE DES SIGNATAIRES ET CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES**

- Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale / 330 000 \$
- Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale / 330 000 \$
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (Emploi-Québec) / 150 000 \$
- Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation / 80 000 \$
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport / 80 000 \$
- Bureau de la Capitale-Nationale / 60 000 \$
- Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale / 20 000 \$
- Centre de santé et de services sociaux de Charlevoix / 8 000 \$
- Centre de santé et de services sociaux de Portneuf / 8 000 \$
- Centre de santé et de services sociaux de Québec-Nord / 20 000 \$
- Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale / 20 000 \$
- Hôpital Jeffery-Hale – Saint Brigid's / 4 000 \$
- Commission scolaire Central Quebec (3 000 élèves)\* / 6 000 \$
- Commission scolaire de Charlevoix (3 800 élèves)\* / 7 600 \$
- Commission scolaire de la Capitale (27 200 élèves)\* / 54 400 \$
- Commission scolaire de Portneuf (6 100 élèves)\* / 12 200 \$
- Commission scolaire des Découvreurs (14 200 élèves)\* / 28 400 \$
- Commission scolaire des Premières-Seigneuries (27 000 élèves)\* / 54 000 \$
- Cégep Champlain – St. Lawrence (900 étudiants)\* / 1 800 \$
- Cégep Limoilou (4 700 étudiants)\* / 9 400 \$
- Cégep de Sainte-Foy (6 400 étudiants)\* / 12 800 \$
- Centre d'études collégiales en Charlevoix (300 étudiants)\* / 600 \$
- Collège François-Xavier-Garneau (6 000 étudiants)\* / 12 000 \$
- Université du Québec (1 000 étudiants au 1<sup>er</sup> cycle)\* / 2 000 \$
- Université Laval (26 700 étudiants au 1<sup>er</sup> cycle)\* / 53 400 \$
- Table éducation – région de la Capitale-Nationale
- Regroupement des cégeps de la région de Québec

\* Pour chaque partenaire scolaire, le nombre d'élèves (arrondi à la centaine supérieure en fonction des données 2006 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport) est multiplié par 0,50 \$ par an pendant quatre ans.